

Sujet élaboré par la cellule pédagogique du Grand Ouest

Le 12 mars 2026

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2026
Epreuve de français

Epreuve d'admissibilité :

Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1h30

Coefficient : 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie : ni votre prénom ou votre nom, ni votre numéro d'identifiant, ni votre signature ou paraphe (en dehors du cartouche – page 1 de la copie). Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'une personne, date fictive, lieu d'épreuve.).
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable (sont interdits les stylos billes effaçables type « friXion ») pour écrire et souligner. Seules les encres noires ou bleues sont autorisées. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée ou d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante, ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.
- Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas corrigées par les correcteurs.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Le sujet comprend 4 pages, celle-ci comprise.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet en avertir un surveillant.

I. Compréhension du texte – Analyse (10 points)

- 1) Quelles sont les différentes mesures qui ont été prises par la collectivité dans cette expérience liée à l'intelligence artificielle ?
- 2) Expliquez et commentez : « La première question est l'acceptabilité afin d'avoir une IA non pas subie, mais maîtrisée, qui soit éthique, souveraine et responsable » (**Lignes 23 et 24**).
(réponse en 7 lignes maximum)
- 3) Monsieur Reynaud cite « la formation, l'acculturation et l'association de l'ensemble des acteurs parties prenantes » : pensez-vous qu'un de ces éléments prime sur les autres ? (**Lignes 39 et 40**).
(réponse en 4 lignes maximum)

II. Questions de vocabulaire et grammaire / conjugaison (10 points)

Vocabulaire

- 1) Donnez – dans cet ordre – un seul synonyme et un seul antonyme des mots suivants :
« rigoureusement », « acceptabilité », « instaurer »

Grammaire – Conjugaison

- 2) Indiquez la nature puis la fonction des mots soulignés (précisez à chaque fois « nature » et « fonction ») :
« un monde aussi fascinant qu'interrogeant » (**Ligne 38**)
« Ces idées feront l'objet d'une restitution » (**Ligne 46**)
- 3) Mettez la phrase suivante à la forme interrogative :
« Grâce à vous et à votre travail, la métropole sera mieux préparée à affronter l'avenir et pourra s'adapter au fur et à mesure de l'évolution de ces outils d'intelligence artificielle » (**Lignes 48 et 49**)
- 4) Mettre la phrase suivante au conditionnel présent :
« Là encore, cette démarche est une première nationale qui a pour objectifs de promouvoir une approche éthique et de sonder les habitants sur leur rapport à l'IA afin d'en éclairer les enjeux sociétaux. » (**Lignes 33 à 35**)
- 5) Mettez le verbe de l'extrait ci-dessous aux trois autres temps simples de l'indicatif (précisez à chaque fois le temps utilisé) :
« Une convention citoyenne réfléchit à une IA utile » (**Ligne 6**)

Des algorithmes sur mesure au service de l'intérêt général

Dans les métropoles, ainsi qu'à l'échelon régional ou à celui des associations d'élus et de territoires, zoom sur quatre retours d'expérience utilisant l'intelligence artificielle, avec une attention particulière portée sur l'éthique et sur lesquels Jacques Priol, fondateur de Civiteo et président de l'Observatoire data publica, nous livre ses commentaires.

Une convention citoyenne réfléchit à une IA utile aux habitants et à la métropole

Ville et métropole de Montpellier (Hérault)
31 communes – 499 800 hab.

Ils sont 40 citoyens représentatifs des quelques 500 000 habitants de la métropole de Montpellier à être membres de la convention citoyenne sur l'intelligence artificielle, promise en mai par le maire, Michaël Delafosse. Leur mission consiste à répondre à une question au travers de trois réunions « temps forts » : quelle intelligence artificielle au service des habitants et du territoire ? « Nous sommes la seule collectivité à avoir cette approche en France », souligne Manu Reynaud, adjoint au maire, délégué à la ville apaisée, respirable et numérique.

Ce positionnement pionnier est très lié à la démocratisation de l'outil d'IA générative ChatGPT. En avril, la collectivité a été la première à en interdire l'usage à ses agents dans un cadre professionnel. « C'est là que l'histoire a commencé à se construire pour nous, lorsque l'arrivée de ChatGPT a été annoncée par Microsoft dans ses suites bureautiques. Nous avons pris une mesure conservatoire concernant un dispositif qui méritait, selon nous, une instruction. Nous en avons fait un sujet de questionnaire politique que nous voulions partager », poursuit l' élu.

La collectivité a alors décidé de créer un comité territorial de l'IA, composé d'une vingtaine de chercheurs, chefs d'entreprise et experts, qui ont formulé des préconisations. Parmi elles, une mesure phare : bâtir une convention citoyenne. « La première question est l'acceptabilité afin d'avoir une IA non pas subie, mais maîtrisée, qui soit éthique, souveraine et responsable », insiste Manu Reynaud.

Tout ne sera pas accepté

Un « faire avec » jugé indispensable pour « accompagner » la révolution en cours et donner les limites de l'exercice. « Nous essayons d'effectuer les choses dans l'ordre : verbaliser et “faire avec”, c'est une ligne de conduite absolue. Le président de la République aurait pu réunir une convention à l'échelle nationale, nous avons décidé de l'instaurer à la nôtre. Pouvoir appréhender ces questions ne doit pas être l'apanage des spécialistes », continue l'adjoint au maire de Montpellier.

En parallèle, la ville et la métropole ont participé à une consultation en ligne, organisée au niveau de l'Occitanie et lancée par l'association Ekitia, un groupe de réflexion sur l'éthique du numérique, le Laboratoire Aniti (Lab IA de Toulouse), l'académie de Toulouse et la Région. Là encore, cette démarche est une première nationale qui a pour objectifs de promouvoir une approche éthique et de sonder les habitants sur leur rapport à l'IA afin d'en éclairer les enjeux sociétaux.

« Le test de Turing [visant à mesurer la capacité d'une IA à imiter une conversation humaine, ndlr] ne fonctionne plus : si l'on entame une discussion, vous ne saurez pas si, en face, il s'agit d'un humain ou de ChatGPT, si c'est moi ou une machine. Nous sommes au début d'un monde aussi fascinant qu'interrogeant. A la métropole, nous faisons à partir des éléments que nous avons, c'est-à-dire la formation, l'acculturation et l'association de l'ensemble des acteurs parties prenantes. In fine, il y a des choses que l'on acceptera et d'autres non », prévient Manu Reynaud.

Après une session consacrée à la formation aux enjeux de l'IA, en novembre, puis à des auditions d'experts et de témoins spécialisés, début décembre, sur des sujets comme la transition écologique, la santé, l'éducation, la culture et la mobilité, la tâche de la convention sera d'élaborer des propositions.

45 **Vote sur les propositions**

Ces idées feront l'objet d'une restitution et seront soumises au vote des élus métropolitains, au printemps, avant une présentation au grand public. « Vivre une convention citoyenne est une expérience personnelle rare et enrichissante. [...] Grâce à vous et à votre travail, la métropole sera mieux préparée à affronter l'avenir et pourra s'adapter au fur et à mesure de l'évolution de ces outils d'intelligence artificielle », a déclaré le

50 mathématicien Cédric Villani, lauréat de la médaille Fields et expert auprès de la convention.

Cet exercice au long cours s'inscrit, plus largement, dans le cadre d'une stratégie métropolitaine de l'intelligence artificielle et de la donnée, sur laquelle travaille Jacques Priol, président et fondateur du cabinet Civiteo.

55 **La réaction de Jacques Priol : « Il s'agit d'une première et l'avis que rendront les citoyens de la métropole de Montpellier est très attendu par nombre de collectivités en France. C'est, quelque part, un pari risqué : nous ne savons pas ce qu'ils diront et quels usages de l'IA ils voudront voir mis en œuvre ou non. »**

Extrait de la Gazette du 15 janvier 2024
